



Société de tir Le Pleureur

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 février 1997 au stand du Mt-Brun à 1934 Le Châble

L'assemblée a été convoquée le 11 février 1997 et peut donc siéger valablement.

1. Souhais de bienvenue

Le Président ouvre l'assemblée à 20h15 et souhaite la bienvenue à tous les membres.
Il propose d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, ce qui est approuvé.

1. Souhais de bienvenue
2. Appel nominatif par feuille circulante
3. Nomination des scrutateurs
4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 1996
5. Rapport du caissier, lecture des comptes
6. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes
7. Fixation des cotisations et budget 1997
8. Rapports des responsables des disciplines
9. Rapport des délégués de l'Association
10. Rapport du Président
11. Présentation, admission, démission et radiation des membres
12. Activités 1997
13. Présentation du projet de nouveaux statuts
14. Divers et propositions individuelles
15. Clôture de l'Assemblée

Une minute de silence est observée à la mémoire des disparus.

2. Appel nominatif par feuille circulante

Le Secrétaire fait circuler la feuille des présences qui lui est ensuite rendue.
Sur un total de 169 membres, 27 sont présents et 29 sont excusés. (Voir annexe)

3. Nomination des scrutateurs

Est nommé scrutateur : Norbert Terrettaz

4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 1996

Le Secrétaire lit le protocole de l'AG 1996 qui est approuvé sans opposition.



Société de tir Le Pleureur

5. Rapport de la Caissière, lecture des comptes

Le caissier donne lecture des comptes qui bouclent avec une perte de CHF 5113.80 mais les cotisations à l'Association pour 94 et 95 y sont en réserve. Il explique que les tirs qui ont dégagé un bénéfice sont précédés d'un signe "-". Le nouveau système informatique a été mis en place cette année ce qui a occasionné un surcroît de travail qui, espérons-le, sera compensé ces prochaines années.

6. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes

André Fellay donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes établi avec Martin Gay. Ils conseillent à l'assemblée d'approuver les comptes et leur rapport. (Voir annexes)

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. Fixation des cotisations et budget 1997

Au vu des résultats financiers obtenus cette année, le comité propose de maintenir la cotisation à fr. 40.--

Le comité étudiera une éventuelle différenciation entre les cotisations pour les membres actifs et les membres de soutien, cette dernière catégorie représentant le gros des membres.

Quelques questions sont posées quant aux assurances obligatoires. Le doute subsiste car il faudra attendre l'assemblée cantonale pour recevoir des instructions précises.

Marc Voeuffray souligne la difficulté croissante d'encaisser la cotisation.

Aucun budget n'est présenté.

8. Rapports des responsables des disciplines

Marc Voeuffray donne son rapport quant aux tirs 300m. Il signale refuser de s'occuper du tir Feldschlossen cette année étant donné les actions de cette entreprise dont tout le monde a entendu parler (fermeture de la brasserie Cardinal à Fribourg).

Hilaire Besse regrette l'absence de participation au 50m. Norbert Terrettaz relève que tout a malgré tout eu lieu sans responsable, chacun y allant de son coup de main pour l'organisation.

Bernard Michaud pour le petit calibre et Pascal Michaud pour le 25m regrettent le peu de participation et Pascal souligne que 96 a été catastrophique, seuls 2 tireurs concourent pour le roi du tir. Jean-Pierre Besse relève que 8 JT ont suivi ses cours cette année (voir annexes pour les rapports remis).

Pour résumer et à l'unisson, les responsables de disciplines se félicitent des résultats qui sont meilleurs que la participation.



Société de tir Le Pleureur

9. Rapport des délégués

Nicolas Meichtry prend la parole au nom des délégués. Il souligne l'effort et la collaboration des communes pour la réalisation des travaux. En 97 suivront la pose du store, la finition de la cabane du concierge, la pose d'un appareil téléphonique au 1er étage et les récupérateurs de balles à 300m. Il relève également que la convention avec la commune de Bovernier a été signée.

Une offre pour 2 cibles électroniques à 50 m a été reçue. L'Association l'étudiera. Les clés électroniques ont été abandonnées car trop chères.

En principe, les cotisations 96 resteront inchangées même si les assurances du stand seront maintenant à charge de l'Association et non plus des communes.

Le 4ème jour d'ouverture du stand durant la semaine ne sera pas reconduit car il n'a pas prouvé sa raison d'être.

10. Rapport du Président

Hilaire Besse fait son rapport dans lequel il souligne les résultats marquants de l'année écoulée. Il appelle tous les membres à participer plus nombreux au tir en campagne afin, notamment, d'améliorer les finances, surtout que ce tir ne coûte rien au tireur.

11. Présentations, admissions, démissions et radiation des membres

L'Assemblée accepte les (4) nouveaux membres suivants :

Arlettaz Jean-Louis, Besse Pascal, Fellay Marielle et Guglielmina David.

et prend note des (13) démissions de

Baillifard Jean-Paul, Carron Tristan, D'Amplo Richard, Carron Raymonde, Fellay Bertrand, Fumeaux Eric, Furletti Johnny, Martinez Christian, Michellod Gilbert, Moulin Jacques, Moulin Pierre-Martin, Raetz Bertrand et Renevey Christian.

Le secrétaire propose la radiation de 21 membres qui ne se sont pas acquittés de leur cotisation. L'assemblée décide de radier les membres uniquement si ceux-ci ne se sont pas acquittés de leur cotisation durant 2 années consécutives. Le Caissier et le Secrétaire se chargeront de ce contrôle au plus vite. Ils factureront les cotisations impayées en 96 avec la cotisation 97.

12. Activités 1997

Le plan de tir a été distribué à l'entrée de la salle et n'amène pas de commentaires. La date du Triangulaire n'est pas encore connue. La date sera fixée et affichée au stand.

Un nouveau tir apparaît, le tir de l'association qui aura lieu en juin. La date et le programme seront affichés au stand.



Société de tir Le Pleureur

Hilaire donne une rapide information sur les tirs cantonaux dont les rangeurs ont été acceptés tels que demandés.

Marc Voeuffray redit son désaccord quant au Feldschlossen. Celui-ci sera pris en charge par Hilaire.

13. Présentation de nouveaux statuts

Le Secrétaire fait part des nouveautés structurelles apportées au niveau des instances cantonales et fédérales. La FST nous a fait parvenir un exemple type de statuts pour les sociétés.

L'Assemblée charge le comité d'effectuer une étude et de formuler une éventuelle proposition en 1998.

14. Propositions individuelles et divers

Hilaire rend attentif les tireurs aux nouvelles prescriptions de sécurité quant au transport des armes et au retrait des cartouches.

Il souligne aussi comme il est impératif de respecter les dates limites fixées pour les tirs et notamment pour les exercices fédéraux qui seront plus strictement contrôlés cette année.

D'autre part, le système informatique permettra dans certains cas de facturer les tirs à la place de procéder à l'encaissement direct. Les cartes couronne seront acceptées comme moyen de paiement par le caissier et pour l'achat de munitions.

Maurice Besse demande de l'aide pour le tir d'ouverture et signale qu'il ne s'en occupera plus dès 98. Il demande que de la publicité soit faite auprès des sociétés et des tireurs qui ont participé ces dernières années.

Hilaire organise le déplacement et la représentation à l'assemblée cantonale.

Pascal Michaud proposera à l'assemblée des délégués que les sociétés se réunissent pour le tir au pistolet. Les règlements de la FST ne reconnaissent toutefois pas les tireurs en fonction de leur place de tir, notamment pour les groupes.

15. Clôture de l'Assemblée

Comme la parole n'est plus demandée, le président clôt l'assemblée à 2150/h. et la Société offre une tournée générale, suivie d'une assiette froide.

Le Président :

Le Secrétaire :



Société de tir Le Pleureur

H. Besse

J.-Ph. Christinat

Annexes :

Convocation à l'AG et ordre du jour
Contrôle des présences
Résumé des comptes 96
Rapport des vérificateurs des comptes
Rapport d'activité 25 m
Rapport du Président
Plan de tir